



L'accessibilité aux services et commerces : les Picards bien desservis

Les communes de la Picardie sont moins bien équipées en commerces et services que celles de la France métropolitaine. La Picardie se situe parmi les trois régions les moins bien dotées en compagnie de la Franche-Comté et de la Champagne-Ardenne.

Cependant, l'accessibilité de la population aux commerces et services de la vie courante est facilitée par la présence d'un réseau bien développé de villes moyennes et petites. Ainsi, 90 % des Picards disposent des différents commerces alimentaires de proximité et d'une grande surface à moins de sept minutes en voiture de leur logement. Il en est différemment de certains services et commerces non alimentaires pour lesquels la part des Picards devant effectuer un trajet de plus d'un quart d'heure est supérieure à la moyenne nationale.

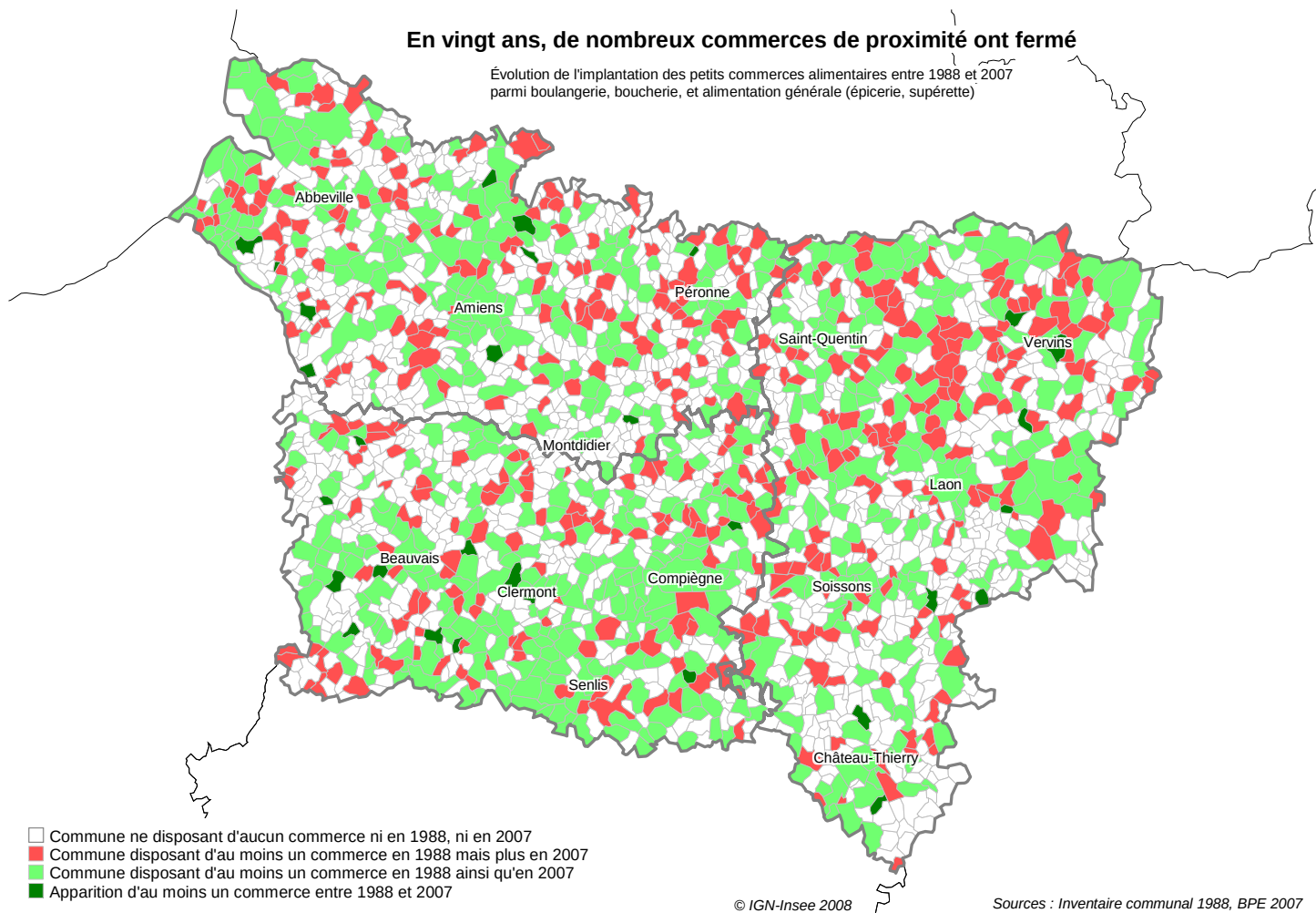
Pour l'ensemble des équipements, 4 % de la population picarde vivant dans 315 villages éloignés des grands pôles urbains accède plus difficilement aux commerces et services.

En 2007, les distances et les temps d'accès moyens de la population aux divers types de commerces et services sont souvent inférieurs à la moyenne nationale. Aucun territoire de la Picardie n'est en situation d'isolement marqué. Pourtant, les communes de la Picardie sont moins bien équipées en commerces et services que celles de la France métropolitaine. Parmi les 87 types d'équipements référencés pour construire les bassins de vie¹, les communes picardes en possèdent en moyenne 7, contre 11 pour l'ensemble des communes françaises. Selon les régions, le niveau moyen d'équipement communal varie de 6 à plus d'une vingtaine d'équipements. La Picardie se situe parmi les trois régions les moins bien dotées en compagnie de la Franche-Comté et de la Champagne-Ardenne. L'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur ou la Bretagne arrivent en tête en raison de la densité démographique ou de l'activité touristique.

La taille des communes explique en partie la faiblesse de cet indicateur en Picardie : la région se compose d'un grand nombre de communes ayant une population de faible importance qui sont par nature moins bien équipées. Cependant, cet effet de taille des communes de la région n'explique pas entièrement le moindre équipement en commerces et services des communes picardes : le nombre moyen d'équipements attendu en fonction de la population des communes est égal à 9, contre seulement 7 observé. Les taux d'équipements pour 10 000 habitants de la région sont, eux aussi, inférieurs à ceux de la France métropolitaine pour la quasi-totalité des commerces et services de proximité les plus répandus. Cependant, l'accessibilité de la population aux commerces et services de la vie courante est facilitée par la présence d'un réseau de villes moyennes et petites bien réparties sur tout le territoire. De plus, le relief et le climat ne constituent pas, dans la région, des freins d'accès particulier.

En vingt ans, de nombreux commerces de proximité ont fermé

Évolution de l'implantation des petits commerces alimentaires entre 1988 et 2007
 parmi boulangerie, boucherie, et alimentation générale (épicerie, supérette)



► Les épiceries et les boucheries se raréfient

Le secteur de l'alimentation connaît sur l'ensemble du pays deux évolutions fortement liées depuis plus d'une trentaine d'années : les petits commerces de proximité disparaissent progressivement au profit des supermarchés et des hypermarchés en constant développement. En Picardie les petits commerces de proximité alimentaires (boucheries-charcuteries, épiceries) à l'exception des boulangeries poursuivent ces dernières années un déclin amorcé quelques temps après la naissance de la grande distribution.

Sur les vingt dernières années, près de 450 communes picardes ont perdu leur dernier petit commerce alors qu'à l'inverse seulement 30 communes se sont équipées. Ces créations et fermetures de commerces sont réparties géographiquement sur l'ensemble de la région. Les fermetures touchent majoritairement des communes périurbaines ou rurales de moins de 500 habitants et une seule commune de plus de 2 000 habitants.

Plus de 70 % de la population picarde dispose encore d'une boulangerie sur place

Équipement des communes picardes en petits commerces alimentaires entre 1980 et 2007

	Part de communes équipées (en%)			Part de la population desservie sur place (en%)			Distance moyenne entre commune non équipée et commune équipée la plus proche (en km)	
	1980	1998	2007	1980	1998	2007	1998	2007
Boulangerie	31,5	26,2	23,9	76,4	74,2	71,4	4,1	4,2
Boucherie	29,1	18,5	13,2	75,2	66,4	59,1	4,8	5,5
Alimentation générale ou supérette	45,3	23,1	10,8	83,6	68,1	53,0	4,5	5,8

Source : Inventaire communal 1980, 1998 ; BPE 2007

Les petits commerces d'alimentation générale (épiceries, supérettes) ont le plus souffert. Commerce de proximité alimentaire le plus répandu en 1980, avec près de la moitié des communes équipées, ces petites surfaces ne demeurent présentes que dans une commune sur dix aujourd'hui. Désormais, seule la moitié de la population est desservie sur place contre plus de 80 % il y a trente ans.

Les boulangeries résistent bien : un quart des communes reste aujourd'hui équipé contre 30 % en 1980. La part de la population desservie sur place se maintient au-delà de 70 %. Aujourd'hui, la boulangerie est devenue le commerce le plus présent parmi les trois commerces alimentaires de proximité, supplantant les épiceries.

La situation des boucheries-charcuteries est intermédiaire entre l'épicerie et la boulangerie. Aujourd'hui, 60 % de la population disposent de cet équipement contre 75 % en 1980.

En 2007, une commune sur quatre possède au moins un de ces trois commerces de proximité contre un tiers en 1998 et une sur deux en 1980. Parallèlement, la part de la population desservie sur place a perdu cinq points depuis pour atteindre 75 % aujourd'hui.

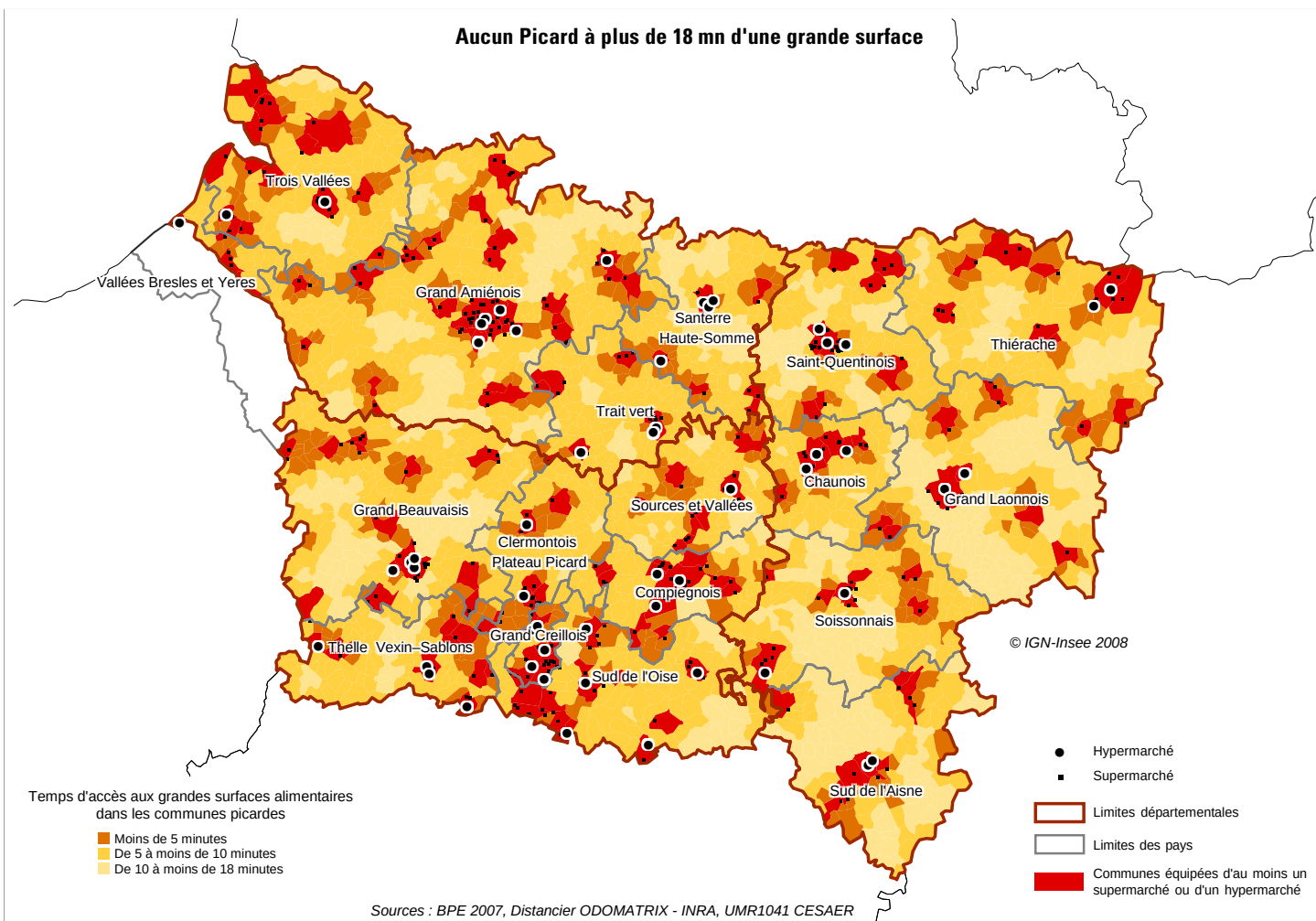
► 90 % des Picards à moins de sept minutes des petits commerces alimentaires

Malgré ces nombreuses fermetures, 90 % des Picards disposent des différents commerces de proximité alimentaires à moins de sept minutes de leur logement et aucun ne réside à plus d'un quart d'heure en moyenne du commerce le plus proche. Le Grand Creillois, le Compiégnois et le Sud de l'Oise sont les pays où les temps d'accès sont les plus courts. Ils sont les plus longs en Thiérache, dans le pays des Sources et Vallées ou dans le Soissonnais.

Les zones périurbaines disposent souvent de niveaux d'équipement et de temps d'accès moins bons que les territoires ruraux. Le développement des commerces et services destinés à la population dans les zones périurbaines est concurrencé par la proximité des équipements des pôles urbains. Les territoires ruraux sont plus enclins à préserver des activités de proximité utilisées fréquemment et souvent d'implantation ancienne.

► Un maillage serré de grandes surfaces couvre l'ensemble de la région

La grande distribution alimentaire, en développement depuis plusieurs décennies s'est encore ren-



forcée ces dix dernières années. En 2007, la Picardie compte plus de 400 grandes surfaces (hypermarchés et supermarchés) contre moins de 300 en 1998. Les hypermarchés sont au nombre de 55 et répartis sur 45 communes, soit 13 établissements de plus que dix ans plus tôt.

L'offre picarde en grandes surfaces alimentaires est supérieure à celle de la France métropolitaine. En effet, le taux d'équipement pour 10 000 habitants de la région est égal à 2,2 contre 1,9 au niveau national. De même, que ce soit pour les hypermarchés ou les supermarchés, la surface de vente par habitant est plus élevée en Picardie que sur l'ensemble du pays.

Tandis que les hypermarchés sont concentrés dans les pôles urbains et les pôles ruraux les plus importants, c'est-à-dire là où la population est la plus dense, les supermarchés constituent un maillage très serré du territoire et viennent compléter l'ensemble du réseau. Plus de la moitié de la population dispose d'un hypermarché ou d'un supermarché à son lieu de résidence. Comme pour les petits commerces alimentaires, 90 % des habitants de la région disposent d'une grande surface à moins de sept minutes de leur logement. Cependant, pour les 10 % restants, le temps de trajet peut dépasser un quart d'heure sans toutefois atteindre vingt minutes en voiture.

► L'Aisne : le plus grand nombre de m² de vente par habitant

L'Oise compte le plus grand nombre de grandes surfaces en raison d'une population plus nombreuse que celle des deux autres départements picards. On y trouve les deux pays pour lesquels les temps d'accès sont les plus courts : le Grand Creillois et le Compiégnois.

Dans la Somme, la concurrence de la métropole amiénoise freine les nouvelles implantations sur une grande partie du département. Les situations y sont donc contrastées avec des temps d'accès à la grande distribution parmi les plus faibles dans le Pays du Grand Amiénois et parmi les plus élevés dans le Santerre Haute-Somme.

L'Aisne cumule la plus grande surface de commerces alimentaires par habitant et la plus grande sur-

face de territoire sans équipement. Ce paradoxe s'explique par une concentration des équipements dans les pôles urbains axonais et par l'étendue de leur zone de chalandise. L'accessibilité au sein des bassins de vie de Château-Thierry, de Soissons, de Laon ou de Saint-Quentin est inégale et plus fréquemment qu'ailleurs supérieure à un quart d'heure. Les bassins de vie de Sissonne et de Conty sont les seuls à ne pas être dotés de grandes surfaces alimentaires.

► Des artisans du bâtiment présents presque partout

L'implantation des services et commerces non alimentaires témoigne de deux logiques économiques différentes : d'une part une large répartition sur le territoire des artisans du bâtiment, d'autre part une concentration des services commerciaux.

Dans la région, 1 650 communes disposent d'un plombier, électricien ou autre maçon alors que seulement 650 communes sont équipées d'un commerce ou d'un service non alimentaire.

Même si toutes les activités du bâtiment ne sont pas présentes partout, tous les ménages picards disposent d'au moins une entreprise de chaque activité à moins d'un quart d'heure de trajet : déplacement qui est généralement effectué par l'entreprise et non par le ménage dans ce domaine d'activité.

Ceci est vrai en dépit d'un niveau d'équipement relativement faible de la région : 7 menuisiers ou charpentiers pour 10 000 habitants contre 10 en moyenne nationale ou 6,4 électriciens contre 9.

La faiblesse des équipements est compensée par une bonne répartition sur le territoire.

► La concentration géographique des commerces non alimentaires s'est ralentie

Les activités commerciales non alimentaires se sont concentrées géographiquement au cours des années 1980 à 2000. Ce mouvement de concentration s'est globalement ralenti au cours de la dernière décennie : par exemple en 1980, 11 % des communes disposaient d'une droguerie-quincaillerie, elles étaient 7 % en 1998 et sont toujours 7 % en 2007.

Au moins un artisan du bâtiment dans 1 650 communes de la région

Équipement des communes en artisans du bâtiment

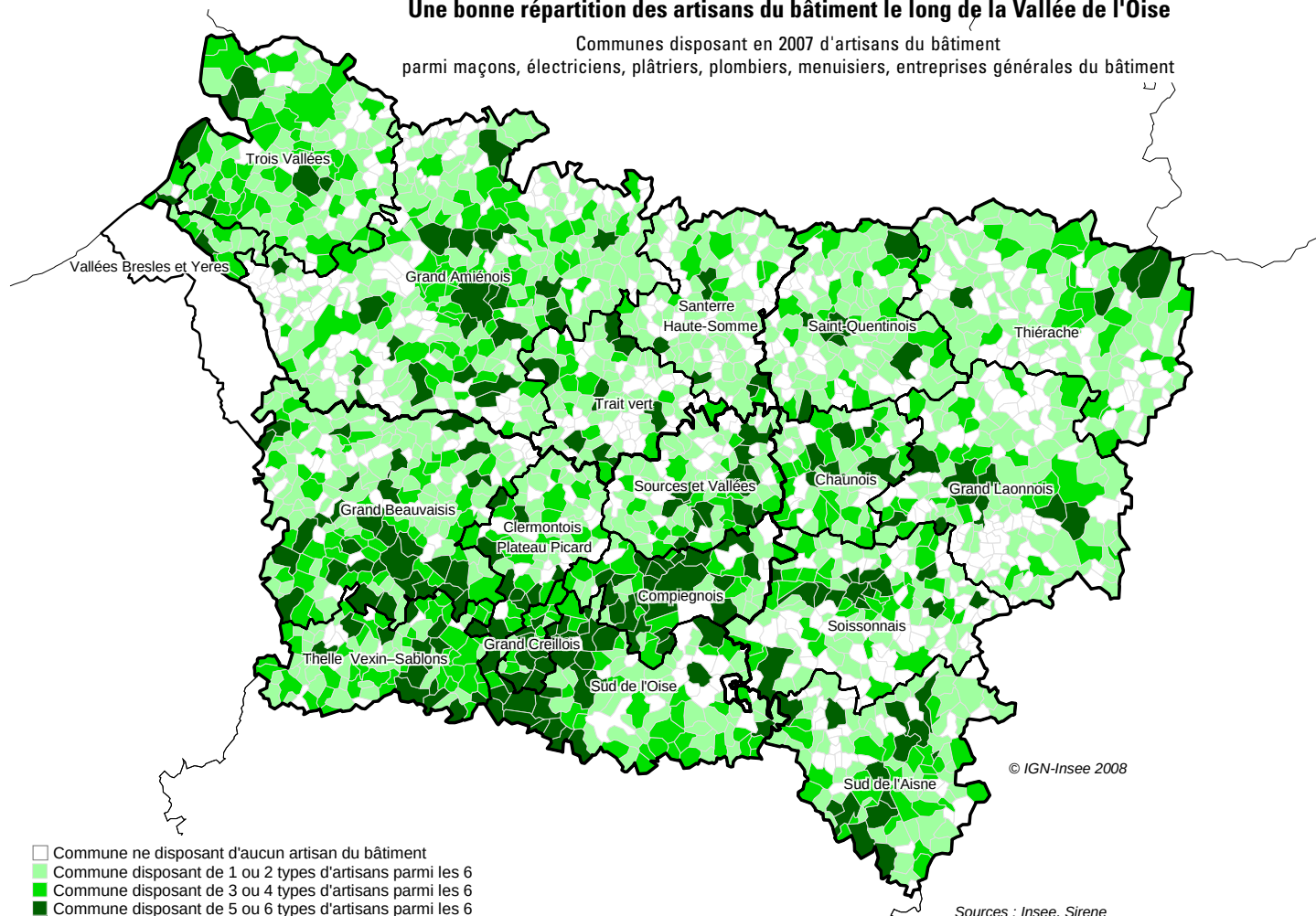
	% de communes équipées	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en Picardie	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en France métropolitaine
Maçon	36,4	9,0	12,7
Plâtrier, peintre	24,1	5,5	10,8
Menuisier, charpentier, serrurier	29,9	6,8	9,6
Plombier, couvreur, chauffagiste	39,2	10,3	10,5
Électricien	26,8	6,4	8,0
Entreprise générale du bâtiment	13,7	3,2	4,5

Source : BPE 2007



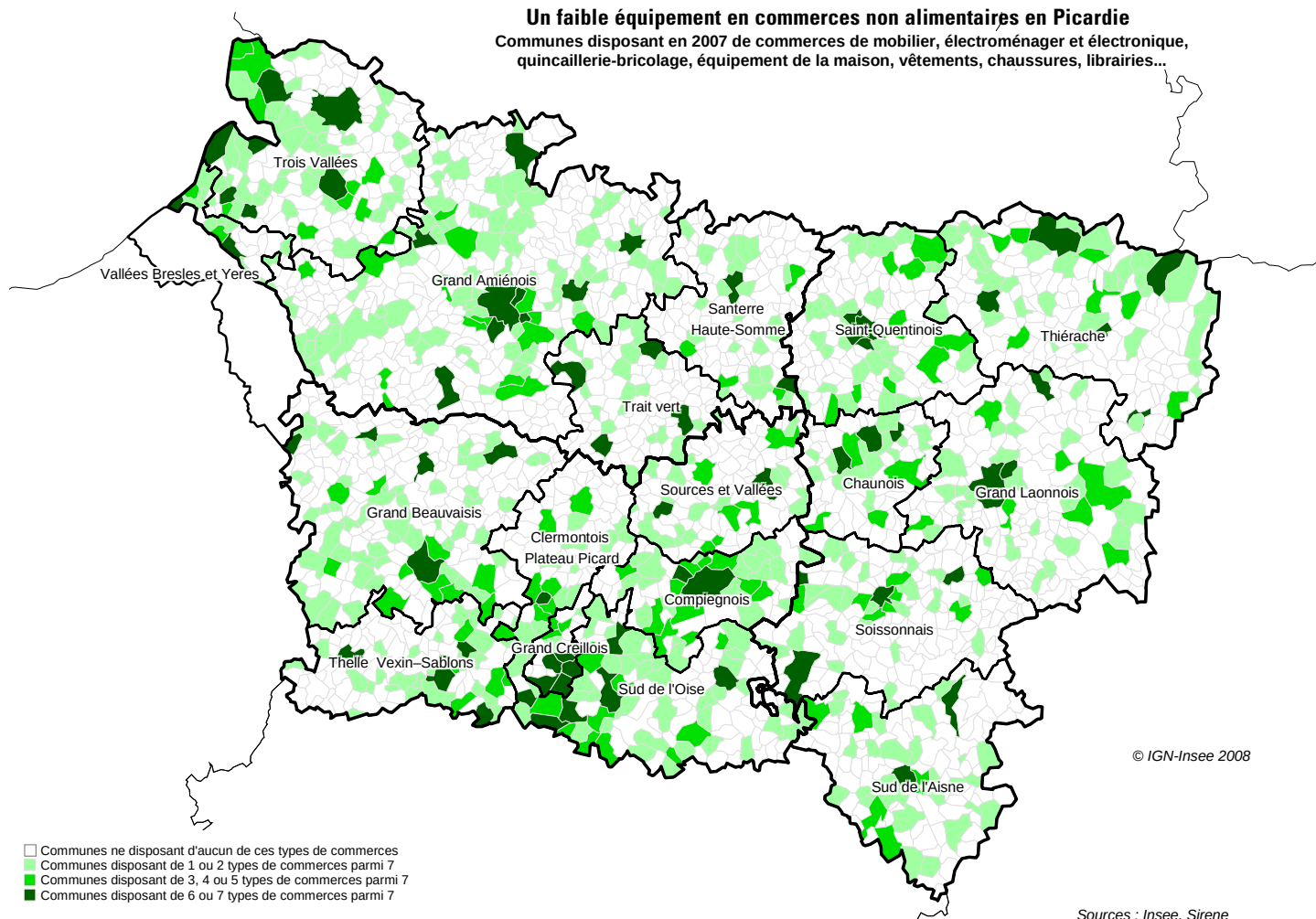
Une bonne répartition des artisans du bâtiment le long de la Vallée de l'Oise

Communes disposant en 2007 d'artisans du bâtiment
parmi maçons, électriciens, plâtriers, plombiers, menuisiers, entreprises générales du bâtiment



Un faible équipement en commerces non alimentaires en Picardie

Communes disposant en 2007 de commerces de mobilier, électroménager et électronique, quincaillerie-bricolage, équipement de la maison, vêtements, chaussures, librairies...



À l'exception de l'électroménager et de la chaussure, le développement géographique des activités commerciales s'est stabilisé, la part des communes équipées en 2007 ne présente pas de différence significative avec celle de 1998.

L'équipement de la région en commerces non alimentaires est faible : par exemple, 7 magasins de vêtements pour 10 000 habitants contre 10 en moyenne nationale. Ainsi, 9 % des Picards habitent à plus d'un quart d'heure du plus proche magasin de mobilier ou de chaussures, ce qui est le cas de 5 % de la population du pays. Les autres activités commerciales sont davantage accessibles, cependant, la part des Picards

13 % de la population à plus de 15 minutes des commerces d'équipement du foyer

Équipement des communes en commerces non alimentaires

	Part de la population à plus de 15 minutes de l'équipement	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en Picardie	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en France métropolitaine
Librairie, papeterie	0,2	2,0	3,3
Magasin de vêtements	2,2	6,5	10,2
Magasin d'équipements du foyer	12,7	1,1	1,7
Magasin de chaussures	8,7	1,3	1,9
Magasin d'électroménager	3,4	1,6	2,1
Magasin de meubles	9,1	1,3	2,1
Magasin d'articles de sports et de loisirs	5,1	1,3	2,2
Droguerie, quincaillerie, bricolage	0,9	1,8	2,2
Horlogerie, bijouterie	11,7	0,9	1,2

Source : BPE 2007

qui doit effectuer un trajet de plus d'un quart d'heure pour accéder à un bien non alimentaire, est une fois et demie supérieure à la moyenne nationale.

► De plus en plus de communes équipées d'un coiffeur

En 1980, 850 communes picardes comptaient un garagiste ou concessionnaire automobile parmi leurs entrepreneurs, aujourd'hui elles sont moins de 600. Comme les commerces non alimentaires, les services aux particuliers ont tendance à se concentrer géographiquement, à l'exception toutefois des coiffeurs qui sont présents dans davantage de communes : moins de 400 en 1980, près de 600 aujourd'hui.

Ces activités (banques, garagistes, coiffeurs, soins à la personne) ne dérogent pas à la faiblesse relative des équipements de services de la région. Néanmoins,

Un coiffeur dans une commune sur quatre

Équipement des communes en services aux particuliers

	% de communes équipées	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en Picardie	Taux d'équipement pour 10 000 habitants en France métropolitaine
Bureau de poste	18,2	2,5	2,1
Banque, caisse d'épargne	7,2	4,2	5,5
Réparation automobile et de matériel agricole	26,1	7,9	9,5
Coiffeur	25,0	9,9	11,2

Source : BPE 2007

l'accès de la population à ces services est plutôt meilleur qu'en moyenne nationale en raison du maillage du territoire régional par les communes de taille moyenne. Ces services résistent à la concentration géographique en restant à proximité de la population.

► 4 % des Picards éloignés des commerces et services

Le classement des communes picardes selon l'accessibilité à l'ensemble des commerces et services précédents révèle trois groupes de communes.

Les trois quarts de la population picarde résident dans une ville du premier groupe qui rassemble 736 communes. Ces communes disposent de la meilleure accessibilité à l'ensemble des services, elles se répartissent en trois catégories :

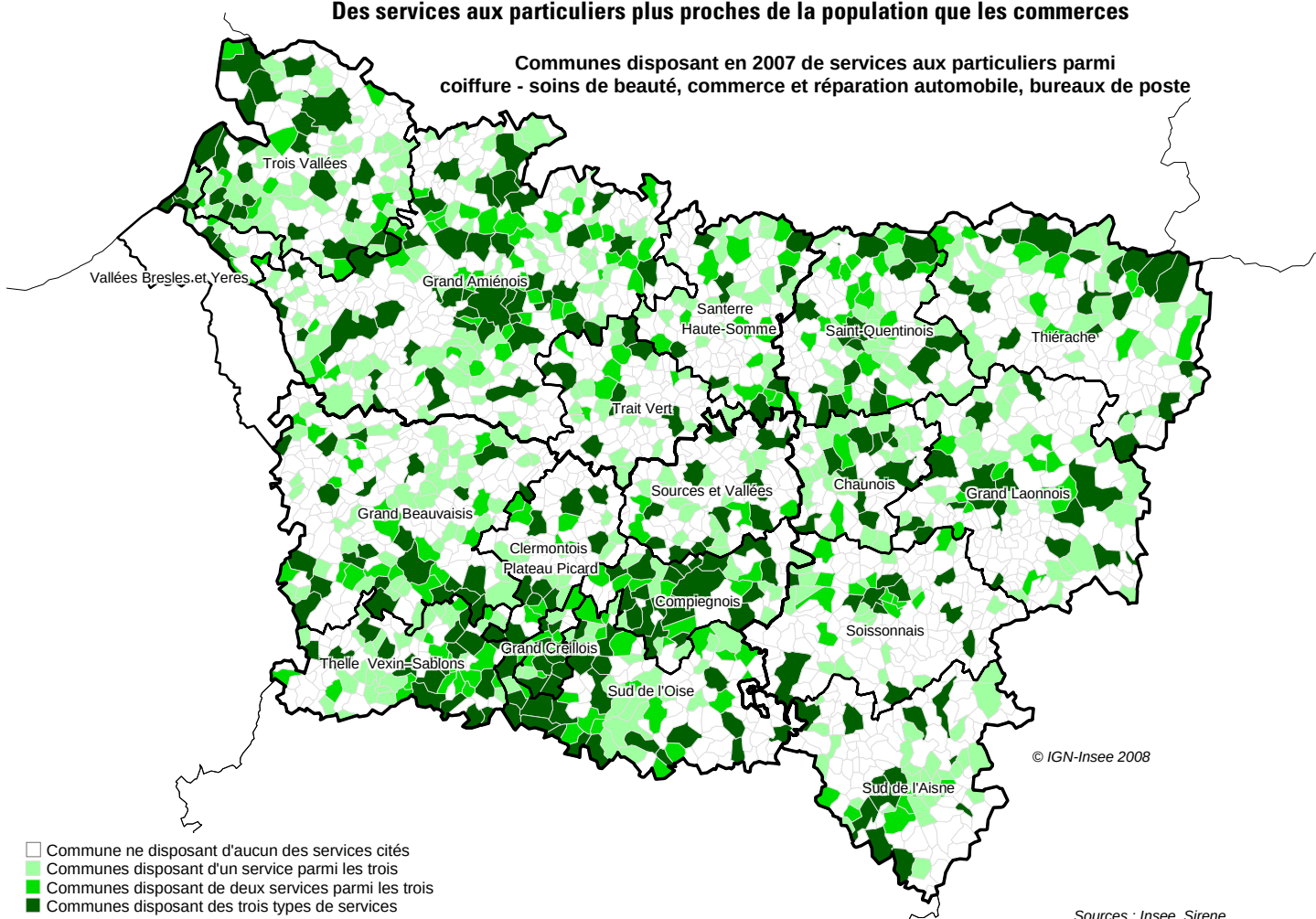
- des pôles urbains qui disposent sur place de l'ensemble des services et commerces ;
- d'importants bourgs ruraux, pôles relais entre les pôles urbains, qui disposent sur place de la gamme de services d'usage le plus fréquent (par exemple Poix-de-Picardie entre Abbeville, Amiens et Beauvais, Guise entre Hirson et Saint-Quentin...) ;

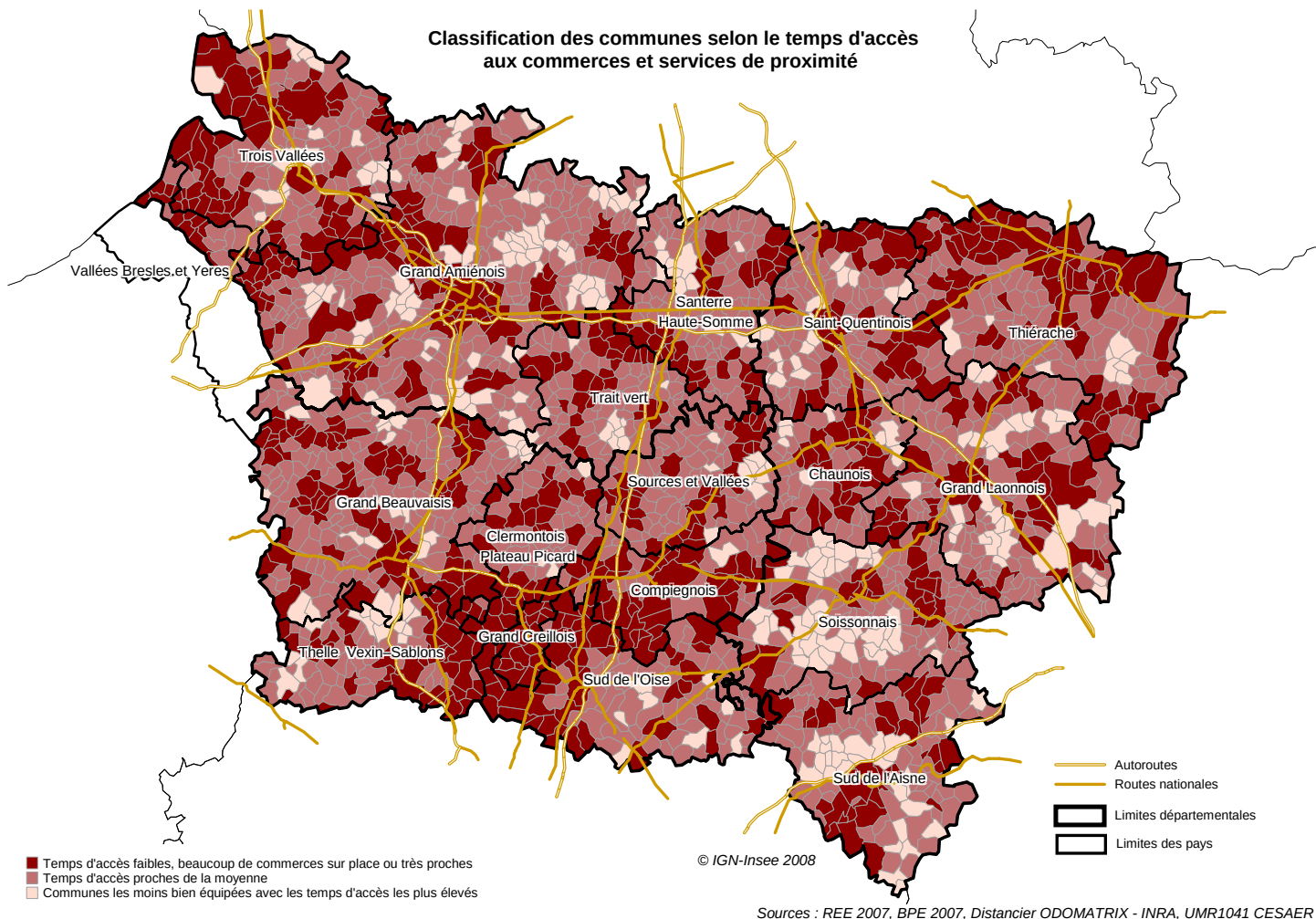
Pour mesurer l'accessibilité aux commerces et services

Afin de déterminer les zones de la région pour lesquelles l'accessibilité aux commerces et services de proximité est plus difficile, les communes ont été classées selon le temps d'accès aux divers commerces et services. Le temps d'accès à chaque commerce ou service est pondéré par la fréquence à laquelle les ménages y ont recours. Ces fréquences ont été construites selon plusieurs hypothèses sans incidence sensible sur le classement des communes.

Des services aux particuliers plus proches de la population que les commerces

Communes disposant en 2007 de services aux particuliers parmi coiffure - soins de beauté, commerce et réparation automobile, bureaux de poste





- les communes limitrophes de ces pôles, urbains ou ruraux, dans lesquels les ménages trouvent les services qui manquent sur place.

La quasi totalité des 145 communes de plus de 2 000 habitants de la région appartiennent à ce premier groupe.

Le second groupe comprend 1 240 communes qui représentent 21 % de la population picarde et la moitié du territoire régional. Dans ces petites communes, d'au plus 2 000 habitants, peu de services sont offerts localement et la population s'approvisionne dans les pôles du premier groupe, ce qui nécessite l'usage d'une voiture.

Les 315 villages les moins bien lotis constituent le troisième groupe. Aucune de ces communes ne compte plus de 1 000 habitants et 4 % de la population de la région y réside.

La majorité de ces communes se situent en périphérie éloignée des grands pôles urbains dont l'aire d'attraction est vaste. Des zones de faible accessibi-

lité aux commerces et aux services se dessinent autour d'Amiens, au sud de Beauvais et à mi-chemin entre Albert et Péronne. C'est cependant dans l'Aisne que le phénomène est le plus marqué : autour de Soissons, Laon et au nord de Château-Thierry. L'isolement de certaines communes y est accentué par les espaces naturels boisés.

Enfin, dans l'espace plus rural, le sud d'Hirson en Thiérache ainsi que la frontière entre la Somme et l'Oise sont mal desservis. ■

Pour en savoir plus

« Les Picards vivant à la campagne sont à 1/4 d'heure en moyenne des principaux commerces et services », Insee Picardie Analyses n°8, 2006.

« L'équipement en commerces et services des communes de la Picardie », Insee Picardie Dossiers n°25, 2000.

« L'accessibilité aux commerces et services de proximité », Insee Picardie Document de travail, 2008, disponible sur internet à Publications régionales.